

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/DS339/13
WT/DS340/13
WT/DS342/13
17 décembre 2008

(08-6182)

Original: anglais

CHINE – MESURES AFFECTANT LES IMPORTATIONS DE PIÈCES AUTOMOBILES

Communication de l'Organe d'appel

La communication ci-après, datée du 15 décembre 2008 et adressée par le Président de l'Organe d'appel au Président de l'Organe de règlement des différends, est distribuée conformément à l'article 17:5 du *Mémoire d'accord sur les règles et procédures régissant le règlement des différends*.

J'ai l'honneur de vous transmettre les rapports de l'Organe d'appel sur l'affaire *Chine – Mesures affectant les importations de pièces automobiles*, WT/DS339/AB/R, WT/DS340/AB/R et WT/DS342/AB/R. Les trois rapports seront distribués, sous la forme d'un document unique, aux Membres de l'Organisation mondiale du commerce aujourd'hui à 16 heures, conformément au paragraphe 5 de l'article 17 du *Mémoire d'accord sur les règles et procédures régissant le règlement des différends*. Ce document est confidentiel jusqu'à sa distribution. Les trois membres de l'Organe d'appel qui ont siégé pour cet appel étaient Mme Lilia Bautista en qualité de Présidente de la section, et Mme Jennifer Hillman et M. Giorgio Sacerdoti en qualité de membres.
